



JOURNAL LA BOUSSOLE FÉVRIER 2024



BULLETINS

Le 2^e bulletin sera disponible via le *Mozaïk-Portail* dès le 14 mars 2024. Il couvre la période du 16 novembre 2023 au 1^{er} mars 2024. La pondération de cette étape est de 20% de l'année scolaire.



PÉRIODE OFFICIELLE D'INSCRIPTION

La période d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 se déroule **du 29 janvier au 9 février 2024**. L'inscription se fera par voie électronique.

Il est important de procéder à l'inscription de votre enfant durant la période d'inscription. Les retardataires sont parmi les premiers à être identifiés pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une école.

Les parents d'un enfant qui fréquentera la maternelle pour la prochaine année scolaire ou ceux d'un jeune qui s'inscrira pour la première fois dans une école primaire ou secondaire du CSSP sont invités à visiter le [CSSP / inscription](#) pour connaître leur école de secteur et obtenir tous les détails relatifs à l'inscription scolaire.



SEMAINE DES ENSEIGNANTS

La semaine des enseignants se tiendra du 4 au 10 février 2024. C'est un moment privilégié pour faire part de votre reconnaissance à l'enseignante de votre enfant. De belles paroles ou de beaux petits mots de la part de vos enfants suffisent pour témoigner leur appréciation et la vôtre de leur travail quotidien. Ce sont de petits gestes comme ceux-là qui donnent en sens au travail accompli chaque jour.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Si vous êtes intéressés à assister au conseil d'établissement, vous pouvez vous présenter à l'une des séances en communiquant avec la présidente, madame Chouinard, à l'adresse suivante : clipitark@hotmail.com . Il y a un point à l'ordre du jour qui donne la parole au public, vous pouvez donc vous y exprimer. Toutes les rencontres (6 février, 12 mars, 7 mai et 11 juin) se déroulent à la bibliothèque de l'école. Vous êtes les bienvenus.

J'en profite pour vous inviter à aller sur le site web de l'école en suivant le lien <http://auxquatrevents.csp.qc.ca/> pour voir les ordres du jour, les procès-verbaux ainsi que l'horaire des rencontres qui se retrouvent dans LES INCONTOURNABLES, section Conseil d'établissement 2023-2024.



VACCINATION DES ÉLÈVES DE 4^E ANNÉE

Le protocole d'immunisation du Québec a récemment été modifié. Dorénavant, il n'y aura qu'une seule dose de vaccin qui sera administrée aux élèves de 4^e année. Le vaccin Gardasil-9 (Virus du papillome humain) et le Twinrix Jr (Hépatite A et B) seront administrés. Ces doses confèrent aux enfants une pleine immunité pour la protection de l'hépatite A et une immunité considérable pour l'hépatite B et le VPH. Selon le protocole d'immunisation du Québec, la deuxième dose sera dorénavant administrée en troisième secondaire lors de la vaccination prévue pour la diphtérie, le tétanos et la méningite. La deuxième dose, autant pour l'hépatite B que le VPH, assure une immunité optimale et à long terme. Soyez rassuré qu'il n'y a aucune conséquence à administrer la vaccination avec un délai plus grand.



Cette année, la vaccination des élèves de 4^e année se fera le **8 avril 2024** à l'école. Les élèves ayant déjà reçu une dose de vaccin se verront recevoir la vaccination en troisième secondaire.

En espérant que le tout réponde à vos questions.

Stéphanie Gagnon, infirmière





LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Du 12 au 16 février, l'entourage des jeunes sera à l'honneur. Reconnaître son apport primordial dans la motivation, la résilience et la confiance en soi de chacun, c'est saluer son engagement à faire de la persévérance scolaire sa priorité.

CIRCULATION DANS LE STATIONNEMENT

Le stationnement de l'école est dédié exclusivement au personnel et aux parents bénévoles entre 7h et 17h. Plusieurs places de stationnement sécurisées sont disponibles sur les rues Marie-Curie et Borduas.

Il serait important de se rappeler d'emprunter la piste cyclable pour vos déplacements au lieu du stationnement. Malgré la vigilance des utilisateurs, une prévention constante des mesures de sécurité est primordiale. Nous demandons également aux parents de bien respecter les limites de vitesse aux abords de l'école ainsi que les arrêts obligatoires.



SERVICE DE GARDE

Relevés d'impôt

Lors de la dernière semaine de février, les relevés pour l'impôt seront disponibles. Vous recevrez de l'information bientôt à ce sujet.

SEMAINE DE RELÂCHE

Prenez note que nos bureaux seront fermés pour la semaine de relâche du 4 au 8 mars 2024 inclusivement.



Bon mois de février!

Sandra Thibeault
Directrice

